

» PRESSE NATIONALE

Economie 



ÉTAT-SECTEUR PRIVÉ/ATELIER NATIONAL DE COORDINATION DES CADRES PARITAIRES SECTORIELS : L'EFFICACITÉ DES PROCESSUS DU DIALOGUE RECOMMANDÉ

La collaboration entre le Comité de Concertation État-Secteur Privé (CCESP) et les cadres paritaires sectoriels doit aboutir à des résultats efficaces. C'est ce qui ressort de l'atelier national de coordination des cadres paritaires sectoriels organisé, les 20 et 21 août 2024, au Pullman Hôtel à Abidjan-Plateau, par le Secrétariat Exécutif du CCESP avec l'appui du projet "Promotion des Réformes économiques et investissements (ProREI) de la GIZ". Les recommandations proposées portent sur l'amélioration de la visibilité des activités des cadres de Dialogue public-privé, le renforcement de la coordination dans la prise en charge des préoccupations du secteur privé, ainsi que des capacités techniques et opérationnelles des cadres de Dialogue Public-Privé et l'amélioration et le suivi-évaluation de leurs activités. Représentant le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, le directeur de cabinet adjoint, Bamba Vassogbo, a salué la tenue de cet atelier.



OFFRES DE SERVICES TÉLÉPHONIQUES : L'ARTCI ABROGE LA DÉCISION QUI A SUSCITÉ LA « CRISE DE LA DATA » EN 2023

L'Autorité de régulation des télécommunications/Tic de Côte d'Ivoire (ARTCI) vient d'abroger la décision N°2023-0834 du 12 janvier 2023 portant encadrement des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile. Cette décision qui est entrée en vigueur le 6 avril 2023, avait occasionné ce qu'il était convenu d'appeler la « crise de la data » en Côte d'Ivoire. C'est pour mettre un terme définitif à cette situation que le Conseil de régulation de l'ARTCI a émis, le 5 août dernier, deux décisions relatives aux offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile qui prennent effet à compter du 16 septembre 2024. Ces deux textes ont été rendus publics, le lundi 26 août 2024, sur le site internet du régulateur. Ces deux nouvelles décisions de l'ARTCI créent les conditions d'une concurrence saine entre les acteurs au profit des consommateurs.

TOURISME ET LOISIRS : LA 2^e ÉDITION DES AUDIENCES FORAINES POUR LA RÉGULARISATION ADMINISTRATIVE DES OPÉRATEURS DU SECTEUR LANCÉE

Le Ministère du Tourisme et des Loisirs, par l'intermédiaire de son directeur de cabinet, Dr Jean Marie Atta Kouacou, a inauguré, récemment à Yopougon, la deuxième édition des audiences foraines. Cette initiative vise à simplifier l'obtention des actes administratifs pour l'ensemble des opérateurs de l'écosystème touristique. Ces audiences foraines s'adressent aux propriétaires d'établissements nocturnes tels que les bars, boîtes de nuit, lounges et pubs, ainsi qu'aux gestionnaires d'accueils collectifs de loisirs pour mineurs, de parcs de loisirs et d'attractions, de spas et assimilés, d'espaces de jeux numériques et traditionnels, de marinas, entre autres. Ce cadre d'échange permet non seulement de s'informer, mais aussi de faciliter les procédures d'enregistrement de ces établissements auprès des autorités compétentes du Ministère du Tourisme et des Loisirs.

Société 



LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT : DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FORMÉES SUR LA GOUVERNANCE SÉCURITAIRE

Des organisations de la société civile et des acteurs non étatiques sont formés sur la gouvernance sécuritaire liée à la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, dans le cadre d'un séminaire de renforcement des capacités qui s'est ouvert, le lundi 26 août 2024, à Yamoussoukro. Ce séminaire prendra fin, ce mercredi 28 août. Une trentaine de participants, dont des membres du Cadre permanent d'échanges sur les questions sécuritaires, travailleront à améliorer leur compréhension des principes clés de la gouvernance sécuritaire et des cadres juridiques en vigueur pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Ce séminaire est présidé par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité.



GAGNOA / PROJET THIMO 9500 : 75 JEUNES DE GALÉBRÉ REÇOIVENT DES CHÈQUES

Soixante-quinze (75) jeunes de la sous-préfecture de Galébré, recrutés dans le cadre du projet Travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), ont reçu individuellement, le mercredi 21 août 2024, au foyer des jeunes de la ville, des chèques d'un montant de 120 000 FCFA chacun, marquant ainsi la fin de six mois de travaux. Cette remise de chèque a été effectuée par la Direction régionale de l'Agence emploi-jeune de Gagnoa. « La somme reçue représente six mois d'épargne, soit 20 000 FCFA par mois », a indiqué le directeur régional de l'Agence Emploi-jeunes, Brédé Wilson. Il a expliqué que chacun des 75 jeunes bénéficiaires a déjà perçu 35 000 FCFA par mois, durant les six mois de travaux de nettoyage, d'entretien, de collecte et ramassage des ordures dans la ville de Galébré.



SERVICE CIVIQUE : LE « CAMPUS CITOYEN » 2024 PREND FIN, CE MARDI

Démarrée, le 6 août 2024, au Lycée Félix Houphouët-Boigny de Korhogo, l'édition 2024 du « Campus citoyen », mise en œuvre par l'Office du service civique national (OSCN), prend fin, ce mardi 27 août 2024. Selon une note dont nous avons reçu copie, cette session de formation, soutenue par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA), fait partie intégrante du Programme jeunesse du gouvernement (PJ-Gouv). Cette édition a rassemblé 400 jeunes issus des 14 Districts de Côte d'Ivoire, qui ont bénéficié de formation sur les valeurs civiques et citoyennes.



VARIOLE DU SINGE PIERRE DIMBA : « LES CAS CONTACTS SONT SUIVIS PENDANT 21 JOURS »

Dans le cadre de la lutte contre la variole du singe ou Mpox, un comité de veille, présidé par le ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, s'est tenu, le samedi 24 août 2024, dans la salle de Conférence dudit Ministère. Le ministre Pierre Dimba, a, à cette occasion,

fait des éclairages sur la situation sanitaire liée à la variole du singe en Côte d'Ivoire. « La variole du Singe ou Mpox est une maladie virale transmise par les rongeurs. Il peut avoir une transmission interhumaine par les contacts avec les sujets malades. Le Mpox a été déclaré par le CDC Africa et l'OMS comme urgence de Santé publique de portée internationale, le 14 août 2024 », a-t-il expliqué, avant d'ajouter qu'outre les malades, « les cas contacts sont suivis pendant 21 jours » pour s'assurer de leur non contamination au virus.



POUR ÉVITER UNE PÉNURIE DE PRODUITS SANGUINS : LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES

Pour éviter une pénurie structurelle de produits sanguins, le gouvernement prend des mesures fortes. En effet, pour améliorer la conservation, la distribution et la production de produits sanguins, le gouvernement a alloué un budget de 2,5 milliards de FCFA au Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Cette somme permettra de financer l'achat d'intrants, notamment les poches à sang, les réactifs de dépistage et de confirmation, la collation et la prime de transport des donateurs. A ce jour, 100% des produits sanguins qui sortent des établissements de transfusion sanguine de Côte d'Ivoire sont sécurisés. Il s'agit maintenant d'en avoir en quantité suffisante pour satisfaire les besoins. Après ce financement, le gouvernement a accordé à nouveau au CNTS, une rallonge budgétaire de 2,5 milliards de FCFA.



2E ÉDITION DU FESTIVAL DE LA CUISINE IVOIRIENNE : UNE TRIBUNE POUR VALORISER LES POTENTIALITÉS CULINAIRES

Après Agnibilekrou, c'est au tour de la ville de San Pedro d'accueillir le Festival de la cuisine ivoirienne. Le Ministère du Tourisme et des Loisirs a officiellement lancé, le jeudi 22 août 2024, la deuxième édition, qui se déroulera à la place Saint Pierre de la cité balnéaire, les 12 et 13 septembre 2024. 26 chefs cuisiniers de mets traditionnels et africains vont concourir dans la ville portuaire. Pour capitaliser sur cet élan, le Ministère mise sur le développement du tourisme gastronomique, un secteur en pleine expansion qui pourrait attirer de nombreux visiteurs. Le Festival initié en 2023, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. L'objectif est de renforcer l'attractivité du pays en mettant en lumière la diversité et la richesse de la gastronomie ivoirienne. Ce second acte est placé sous le thème : « De l'art culinaire à la gastronomie ivoirienne ».



VU SUR LE NET

Société



ENSEIGNEMENT TECHNIQUE : UN LYCÉE PROFESSIONNEL EN CONSTRUCTION À KORHOGO

Un Lycée professionnel est en construction à Korhogo. Selon le Bureau National d'Études Techniques et de Développement (BNETD), le prochain lycée professionnel sera construit sur 21 hectares. Il sera composé de salles de cours, d'amphithéâtres, de laboratoires et d'ateliers de formations pratiques. On y trouvera des logements pour les étudiants et les enseignants, et des bâtiments annexes (infirmerie, réfectoire, bibliothèque). La construction du lycée professionnel conduite par le Ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage répond aux besoins de formation et d'insertion professionnelle des jeunes de la région. Les domaines d'activités concernés sont l'électricité d'équipement, l'électronique, la maintenance véhicules et engins.

Dans une démarche ambitieuse visant à promouvoir le travail décent et à renforcer la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), la Côte d'Ivoire a récemment organisé une formation intensive de deux jours à Grand-Bassam pour ses inspecteurs du travail. Cette initiative, soutenue par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) dans le cadre du projet « Trade for Decent Work » financé par l'Union Européenne et la Finlande, marque une étape clé dans l'amélioration des conditions de travail dans des secteurs économiques stratégiques tels que la foresterie, l'agriculture et la construction. La formation à Grand-Bassam, première du genre, vise à doter une vingtaine d'inspecteurs du travail des compétences nécessaires pour surveiller et promouvoir des pratiques d'entreprise responsables. Kassoum Coulibaly représentait le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara.

» AGENCE DE PRESSE

Société ↻



LE MINISTRE KOFFI N'GUESSAN CONCLUT UN ACCORD AVEC KUYO PIPELINE POUR FACILITER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Koffi N'Guessan, a conclu, lundi 26 août 2024, à Abidjan, un accord de partenariat avec l'entreprise Kuyo Pipeline pour la formation et l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des lycées professionnels. Ce partenariat, selon le ministre Koffi N'Guessan, repose sur des axes de collaboration visant à constituer, avec engagement et détermination, un capital humain hautement qualifié, répondant aux besoins spécifiques de cette entreprise spécialisée dans les secteurs des mines, de l'énergie, des hydrocarbures et de l'agro-alimentaire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels

 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial

 101
Avec Gouvernement



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**
101 Années de l'État
101 Gouvernements



Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale